



### Liste des emplacements réservés

N°	Description	Bénéficiaire	Surface
01	Extension du cimetière de croix d'En Toubé	Commune	4 947 m <sup>2</sup>
02	Amélioration de la desserte de la zone UB des Vigariés	Commune	500 m <sup>2</sup>
03	Extension du groupe scolaire	Commune	6 500 m <sup>2</sup>
04	Amélioration de desserte (RCA45)	Commune	500 m <sup>2</sup>
05	Aménagement carrefour RD 85, création d'une voie de desserte	Commune	900 m <sup>2</sup>
06	Aménagement carrefour RD 85	Commune	150 m <sup>2</sup>
07	Extension des équipements sportifs	Commune	41 000 m <sup>2</sup>
08	Aménagement carrefour VCS à l'est de la Garrigole, vers le Birradou	Commune	150 m <sup>2</sup>
10	Élargissement de la VCS à la Garrigole (Ouse)	Commune	2 000 m <sup>2</sup>
11	Desserte des Plagnoulès	Commune	300 m <sup>2</sup>
13	Acquisition de la Tour de Roquefort	Commune	5 000 m <sup>2</sup>
14	Création de la station d'épuration du hameau des Vias	Commune	2 000 m <sup>2</sup>
15	Acquisition du site de Berriquaut	Commune	100 000 m <sup>2</sup>
18	Création d'un fossé de drainage basé à la Garrigole (Sud-Est)	Commune	600 m <sup>2</sup>
19	Création d'une voie de desserte + servitude d'assainissement (lotissements à l'ouest du Bourg)	Commune	2 000 m <sup>2</sup>
20	Aménagement de voirie dans le hameau du Pont-Crouzet	Commune	50 m <sup>2</sup>
21	Aménagement de voirie autour du bassin de Saint-Ferréol	Commune	3 680 m <sup>2</sup>
22	Espace vert en créant un rideau végétal	Commune	1 290 m <sup>2</sup>

### Légende

- ZONE URBAINE**
- UA : Secteur correspondant aux noyaux historiques
  - UB : Secteur correspondant aux zones d'urbanisation récente
  - UB : Secteur soumis à des prescriptions particulières en lien avec l'Abbaye-Ecole
  - UX : Zone équipée réservée à l'accueil d'entreprises
- ZONE A URBANISER**
- AU : Zone destinée à être urbanisée à court ou moyen terme
  - AUa : Secteur pouvant être urbaniser que sous forme d'opérations d'ensemble
  - AUb : Secteur soumis à des prescriptions particulières en lien avec l'Abbaye-Ecole
  - AUO : Secteur ne pouvant être ouvert qu'après modification ou révision du PLU
- ZONE AGRICOLE**
- AUX : Zone vouée à être urbaniser en vue de l'accueil d'entreprises
- ZONE NATURELLE**
- N : Zone faisant l'objet d'une protection en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt
  - Nc : Secteur pouvant accueillir des constructions liées aux activités cynégétiques collectives
  - Nd : Secteur correspondant à l'ancienne décharge
  - Ne : Secteur réservé aux équipements publics et d'intérêt collectif
  - Ni : Secteur dédié aux activités sportives de loisirs
  - Np : Secteur de fort enjeu paysager
  - Ns : Secteur dédié aux aires de stationnement autour du bassin de Saint-Ferréol
- Autres prescriptions**
- Emplacement réservé
  - Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
  - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

# REVISION ALLEGEE N°5

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Sorèze  
Département du Tarn



Pièce 3  
Règlement graphique  
Planche 1/4

Sans Echelle

Arrêté le : 19/09/2019  
Approuvé le : 28/07/2020

«Origine DGFP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2019»

